



Déclaration de la délégation FSU CSA du mercredi 17 janvier 2024

Monsieur le recteur d'académie, mesdames et messieurs les membres du CSA,

Les représentant•es de la FSU adressent leurs meilleurs vœux à l'ensemble des membres du CSA. Souhaitons que 2024 permette de construire des réponses éducatives favorables à l'élévation des qualifications de toute la jeunesse, en respectant les attentes des personnels qui se mobilisent au quotidien pour faire réussir tous les élèves.

Notre comité social d'administration académique se tient après la nomination de la nouvelle ministre de l'Education Nationale. Nous avons l'impression d'être encore « mis sur la touche » avec ce remaniement car Amélie Oudéa-Castera cumule l'Education, la jeunesse, les sports et les jeux olympiques et paralympiques. Notre ministère a déjà vu passer 4 personnes différentes en 2 ans. A peine nommée, la Ministre lance une véritable charge contre l'école publique, jetant le discrédit sur la qualité de l'encadrement, en prétendant que les enseignants de l'école publique sont incapables d'assurer les remplacements. La colère est grande face à cette nouvelle marque de mépris pour le service public d'Education.

Le départ précipité de Gabriel Attal laisse en suspens des dossiers essentiels pour les personnels, au premier rang desquels la question salariale. Les mesures de 2023 n'ont même pas permis de rattraper les pertes de pouvoir d'achat de ces 15 dernières années. La prime d'attractivité conduit à un aplatissement des carrières : pour un.e enseignant.e, il faut 17 ans pour gagner 400 euros de plus. Par ailleurs, le ministère fait de la classe exceptionnelle un système opaque et arbitraire dans lequel aucune contestation n'est possible. Enfin l'arnaque du Pacte est confirmée : attaque contre le statut, charge de travail sans revalorisation et illusion du remplacement. La FSU exige donc l'abandon du Pacte, qui est à l'évidence un échec, une augmentation immédiate de 10 % du point d'indice, une augmentation des salaires des AED et des AESH ainsi qu'un statut de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH.

Concernant nos conditions de travail, nous sommes face à des classes surchargées, des vies scolaires sous tension, une inclusion sans moyens suffisants... Pour la rentrée 2024, aucune création de postes de CPE ou d'AED ! Quant aux emplois d'enseignant•es créés, *a priori* sur du sable puisqu'ils n'apparaissent nulle part dans la Loi de finances 2024, nous constatons dans notre académie : - 80 dans le 1^{er} degré, 0 dans le 2nd degré et - 4 pour les emplois administratifs. La réalité est que les conditions de travail de nos collègues et les conditions d'apprentissage de nos élèves se dégradent chaque année un peu plus. La faute à une inclusion réalisée à marche forcée sans moyens suffisants, avec des AESH toujours méprisées, mal-payées, mal considérées, mal formées et sans statut. La faute à des dispositifs RASED moribonds, à une formation continue réduite à sa portion congrue. La faute à un nombre de postes de remplaçant•es en constante régression loin de pallier aux absences légitimes des enseignant•es. La faute à des effectifs dans les classes toujours trop élevés.

Il va donc y avoir du redéploiement pour la mise en place des lubies ministérielles dans le cadre du choc des savoirs : des groupes de niveaux qui sont un leurre et ne permettront pas de sortir des difficultés que les personnels rencontrent au quotidien pour faire réussir tous les élèves. Même le SNPDEN a exprimé son mécontentement vis-à-vis de ce projet antinomique des valeurs portées pour l'Ecole. La FSU exige une diminution des effectifs dans les classes parce que les effectifs pèsent lourdement sur les conditions d'études des élèves et de travail des personnels, mais exige aussi des

créations d'emplois à hauteur des besoins avec un plan pluriannuel de recrutement (il faudrait 11543 emplois pour retrouver le taux d'encadrement de 2017 dans le 2nd degré).

En ce qui concerne le port de l'uniforme, la FSU a bien pris note de votre communication dans la presse locale : le rectorat ne passera pas en force au sujet de la tenue unique. S'il n'y a pas d'accord local des équipes éducatives pour la mise en place de cette expérimentation, cela ne se fera pas. Cependant la FSU a été extrêmement surprise d'apprendre les lieux concernés par voie de presse là encore. Les personnels de Beauvais à Truffaut, ou encore de Crépy en Valois à Desnos, n'avaient pas été consultés, encore moins les élèves des CVL. Nous sommes perplexes quant à une quelconque influence de ces « tenues » sur la performance des élèves ou encore sur le climat scolaire. La FSU estime qu'il est important de connaître l'impact de dépenses financières à l'aune de la rationalisation des réserves des EPLE. La Région a fixé à 30 jours au lieu de 60, les fonds de roulement des établissements, a baissé les budgets dédiés aux voyages scolaires, et des charges fixes le prix du papier étant en hausse constante. La FSU refuse de faire culpabiliser les collègues sur ces sujets, et ne souhaite pas non plus se cacher derrière le numérique pour résoudre la crise du papier, l'impact carbone du numérique est bien plus important que celui du papier.

Le CSAAA de ce jour est informé des mesures d'emplois qui concernent les filières des personnels hors enseignant.es de l'académie puisque les dotations ministérielles vous ont été aussi communiquées pour les filières ATSS.

Alors que bon nombre de personnels de ces filières manque pour assurer des missions éducatives essentielles en matière de santé ou d'aide sociale, aucune création d'emplois ne vient renforcer les équipes au plus près d'élèves dont les besoins en la matière sont très importants.

Alors que de nouvelles charges administratives et de pilotage sont créées (bureaux des entreprises, GRH de proximité par exemple), alors que de nouveaux outils (Op@le et RenoIRH par exemple...) sont déployés dans des conditions bien douloureuses pour les personnels, aucune création d'emploi n'est non plus prévue dans les filières administrative et ITRF. Pire même, notre académie devra même rendre 3 emplois administratifs ou ITRF implantés dans ses établissements scolaires – voire même peut-être dans les services - au mépris des conditions de travail des collègues. La FSU revendique l'annulation de ces suppressions et la recréation des emplois administratifs et ITRF nécessaires au fonctionnement des équipes, dans les établissements comme dans les services académiques.

La FSU dénonce la formation continue hors du temps devant élèves sachant que l'objectif est 100 % en 2024. Nous travaillons plus de 43 h / semaine et plus de 34 jours sur les vacances scolaires, selon les enquêtes du ministère. Les formations obligatoires en visio de 17h à 19h révèlent la déconnexion avec le réel. Entre la fin d'une journée de cours, l'horaire de fermeture de l'établissement et des temps de transports trop longs, certains collègues écoutent leur « formation » connecté.es par leur smartphone, dans la rue, dans les bus, dans leur voiture... Nous refusons de subir ces « formations errantes » quand la richesse de la formation réside dans l'échange entre pairs. La formation doit se dérouler sur le temps de service sans aucune obligation de rattraper des « heures perdues », puisque, en formation, nous sommes bel et bien au travail.

Dans les lycées professionnels, le travail de destruction continue et la rentrée 2024 se prépare dans des conditions chaotiques. Les évolutions de la carte des formations n'ont été connues que tardivement, les nouvelles grilles horaires, liées à la réforme de l'année de terminale et devant s'appliquer dès la rentrée prochaine, ne sont toujours pas publiées ! Les programmes seront-ils revus ou aménagés ? Aucune information ! Les épreuves vont-elles être modifiées en raison de leur déplacement ? Aucune information ! Le boycott du CSE en décembre puis le vote massivement contre du projet de grilles horaires qui a suivi au CSE de repli du 8 janvier dernier montrent le rejet massif de cette réforme ! Pourtant le ministère s'entête dans ce projet qui s'annonce destructeur pour l'enseignement professionnel et les plus de 600 000 jeunes scolarisés dans cette voie.

Les personnels vivent un quotidien dégradé. Dans les écoles, les professeur·es sont à un point de rupture, et 102 alertes sociales ont été déposées en novembre dans l'ensemble des départements. La jeunesse a besoin de plus et de mieux d'école avec des professeur·es en nombre suffisant, formé·es et revalorisé·es. En toile de fond, l'ancien ministre avait avancé ses pions pour mener, au pas de charge, des réformes structurelles qui contribuent à affaiblir toujours plus l'ambition d'une Ecole émancipatrice avec des personnels d'un haut niveau de qualification. La FSU, avec FO, la CGT et Sud Education, appellent donc à la grève le jeudi 1er février.

Pour finir, nous voulions revenir sur le vote de la loi immigration qui marque un point de bascule terrifiant dans notre histoire : en faisant entrer dans la loi le concept de préférence nationale, historiquement porté par l'extrême droite, le gouvernement et les parlementaires ont voté un texte honteux, qui tourne le dos à l'histoire humaniste de notre pays. Le gouvernement et la majorité ont accepté de brader des principes d'humanité et de solidarité sur l'autel de petits calculs politiques. Est-ce donc ça les valeurs de la République ? Quelle image cela renvoie-t-il à nos élèves, à leurs familles dont certaines vont être directement visées par ces mesures ? L'intolérance, la stigmatisation, l'exclusion ne peuvent que fracturer davantage notre société alors même que notre démocratie est déjà fragilisée par les politiques menées depuis 2017. Pour la FSU, il n'est pas envisageable de voir appliquer une telle loi. Elle rappelle ses mobilisations pour en obtenir le retrait.